

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 10 octobre 2014

Service instructeur
Délégation à l'Action Territorialisée

N° CP-2014-9-5-3

Service consulté

**CONSTRUCTIONS ET REPARATIONS IMPORTANTES CONCERNANT LES
BATIMENTS COMMUNAUX ET EDIFICES CULTUELS
TROISIEME PROGRAMMATION POUR 2014**

Résumé : Le présent rapport a pour objet d'approuver, au titre du programme 2014, des subventions au titre des bâtiments communaux et des édifices culturels pour un montant total de 121 792 €. Il s'agit de 4 projets dont les bénéficiaires sont les suivants :

- Communauté de Communes ESSOR DU RHIN - FESSENHEIM (1 projet - 90 703 €)
- Conseil Presbyteral de Mulhouse (2 projets - 22 000 + 5 772 €)
- Conseil Presbyteral de la Paroisse Protestante Luthérienne St Martin de Mulhouse (1 projet - 3 317 €)

Lors de sa séance budgétaire du 13 mars 2014, l'Assemblée Départementale a donné délégation à la Commission Permanente (rapport n° CG-2014-2-5-1) pour programmer, au titre de l'exercice 2014, les dossiers éligibles dans les rubriques susvisées et ce, à hauteur d'une autorisation de programme de 631 248 € (opérations relevant de l'ancien dispositif Guide des Aides Départementales).

Vous trouverez, ci-dessous, la liste des dossiers qui ont été complétés par la production des ordres de service ou des factures correspondantes par les différents maîtres d'ouvrage.

Il vous est demandé de programmer définitivement, au titre de l'exercice 2014, les opérations récapitulées ci-après, à hauteur de :

- 90 703 € pour les bâtiments communaux,

Projet :	Aménagement et mise aux normes de la mairie de ROGGENHOUSE
Maître d'ouvrage :	COMMUNAUTE DE COMMUNES ESSOR DU RHIN - FESSENHEIM
Lieu :	ROGGENHOUSE
N° d'opération :	BCC04004
Montant du projet :	708 061 € HT
Montant subventionnable :	431 918 € HT
Taux :	21%
Subvention :	90 703 €

- 27 772 € pour les édifices culturels,

Projet :	Mise en accessibilité du Temple de Dornach
Maître d'ouvrage :	CONSEIL PRESBYTERAL DE MULHOUSE
Lieu :	MULHOUSE
N° d'opération :	ECU03810
Montant du projet :	133 429 € HT
Montant subventionnable :	110 000 € HT
Taux :	20%
Subvention :	22 000 €
Remarques :	Cofinancement : MULHOUSE : 22 000 €

Projet :	Réfection de la toiture (2ème tranche) du Temple Saint Martin
Maître d'ouvrage :	CONSEIL PRESBYTERAL PAROISSE PROTESTANTE LUTHERIENNE ST MARTIN DE MULHOUSE
Lieu :	MULHOUSE
N° d'opération :	ECU03812
Montant du projet :	28 860 € HT
Montant subventionnable :	28 860 € HT
Taux :	20%
Subvention :	5 772 €
Remarques :	Cofinancement : MULHOUSE : 5 772 €

- 3 317 € pour les presbytères.

Projet :	Etanchéité de la toiture du presbytère St-Marc
Maître d'ouvrage :	CONSEIL PRESBYTERAL DE MULHOUSE
Lieu :	MULHOUSE
N° d'opération :	PRE03213
Montant du projet :	18 940 € HT
Montant subventionnable :	16 586 € HT
Taux :	20%
Subvention :	3 317 €
Remarques :	Cofinancement : MULHOUSE : 3 500 €

Les crédits nécessaires sont à prélever sur le programme F 234 – Chapitre 204 – Fonction 312 – Nature 204142 (pour les opérations communales) et Nature 204182 (pour les établissements publics).

Je vous rappelle que les crédits de paiement inscrits au titre de l'exercice 2014 s'élèvent à 1 308 583 € (opérations relevant du Guide des Aides).

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with a small flourish at the end.

Charles BUTTNER